

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00183

Numéro SIREN : 850 019 555

Nom ou dénomination : LES 2 J

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2020 sous le numéro de dépôt 3188

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX
TEL: 05 53 45 60 00 10h-12h 14h-16h
Mail : greffe@greffe-tc-perigueux.fr
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

LES 2 J

le Ponteix
24190 Neuvic

V/REF :

N/REF : 2019 B 183 / 2020-B-3188

Le greffier du tribunal de commerce de Périgueux certifie qu'il a reçu le 16/10/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/04/2020.

Concernant la société

LES 2 J

Société par actions simplifiée
le Ponteix
24190 Neuvic

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-3188 le 19/10/2020

R.C.S. PERIGUEUX 850 019 555 (2019 B 183)

Fait à PERIGUEUX le 19/10/2020,

LE GREFFIER



Comptes annuels

SAS LES 2 J

Période du 17/04/2019 au 30/04/2020

Le Ponteix
24190 NEUVIC

APE : 5630Z-
Siret : 85001955500018

HOCHÉ & ASSOCIÉS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

24059 PERIGUEUX CEDEX

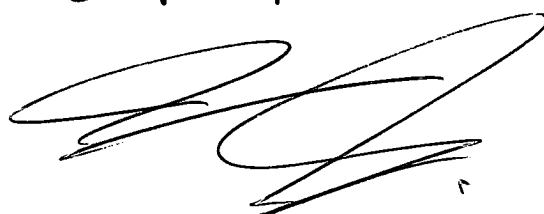
Tél. 05 53 08 88 88

Fax.

adresse. 371 boulevard DES SAVEURS

www.hoché.com

Certifié conforme



**Sommaire****Annexe**

Annexe	6
Notes sur le bilan	9
Notes sur le compte de résultat	14

Désignation de l'entreprise SAS LES 2 J					Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise Le Ponteix 24190 NEUVIC								
Numéro SIRET* 8 5 0 0 1 9 5 5 0 0 0 1 8								
Durée de l'exercice en nombre de mois* 13			Durée de l'exercice précédent* 					
					Exercice N clos le 30/04/2020			
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					Net 3		
	Fonds commercial*		010	43 000	012	43 000		
	Autres*		014	9 050	016	93		
						8 956		
	Immobilisations corporelles*		028	48 755	030	9 249		
	Immobilisations financières* (1)		040	3 071	042	3 071		
	Total I (5)		044	103 876	048	9 342		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	4 279	052	4 279		
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres* (3)	072	3 156	074	3 156		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	8 337	086	8 337		
	Charges constatées d'avance *		092	2 092	094	2 092		
	Total II		096	17 865	098	17 865		
	Total général (I + II)		110	121 742	112	9 342		
PASSIF					Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	15 000				
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126					
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131					
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136	(6 478)				
	Provisions réglementées		140					
Total I		142	8 521					
Provisions pour risques et charges		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	86 890				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	4 170				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	12 531				
Produits constatés d'avance		174						
Total III		176	103 878					
Total général (I + II + III)		180	112 400					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	77 040
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	103 876
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS LES 2 J**Néant ☐ *Exercice clos le
30/04/2020
1**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	696	
			et livraisons	215		214	96 874	
	Production vendue	{ biens						
		services*		217		218		
			intracommunautaires					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	3 000	
	Autres produits					230	50	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	100 621
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	50 498	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	(4 279)	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - immobilier :)					242	51 666
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 828)					244	1 224
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements*					254	9 342	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259				262	997	
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260						
	Total des charges d'exploitation (II)						264	109 449
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(8 827)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280				
	Produits exceptionnels		(IV)	290		3 000		
	Charges financières		(V)	294		635		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347				300	15	
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348						
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	(6 478)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		314	6 478	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-clts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248	330	15			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option ((Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D) 249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A) 987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		IEI (44. sexies A) 989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	3 000
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370	9 463

SAS LES 2 J
Le Ponteix
24190 NEUVIC

Divers à réintégrer

[illegible]

B - RESULTAT FISCAL

[illegible]

Annexe**Règles et méthodes**

Désignation de la société : SAS LES 2 J

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2020, dont le total est de 112 400 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 6 479 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 17/04/2019 au 30/04/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice ainsi que dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice sur l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Autres éléments significatifs

L'établissement a débuté son activité le 21 Juin 2019.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 Mars 2020 constituent un événement impactant les comptes annuels au 30 Avril 2020.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 16 Mars 2020, l'établissement ayant subi une fermeture administrative et ce sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Outre les actions engagées avec l'ensemble des administrations pour étaler les paiements, pendant la période du COVID-19, la société a pu bénéficier :

- Du fonds de solidarité mis en place par l'Etat à compter de la date de fermeture administrative, pour un montant total de 3000,00 euros jusqu'au 30 Avril 2020.

 Annexe**Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions et Brevets : 2 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice. Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance comptabilisés en charges.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Annexe

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres Informations

Engagements Financiers

Engagements Reçus

Au cours de l'exercice clos au 30/04/2020, la société a bénéficié d'un abandon de compte courant assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour la somme de 3 000€. Cet abandon a été consenti par les deux associés à hauteur de 1 500€ chacun.

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>ABANDON DE COMPTE COURANT AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEUR FORTUNE 30/04/2020</i>	3 000
Autres engagements reçus	3 000
Total	3 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	3 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		52 050		52 050
Immobilisations corporelles		48 755		48 755
Immobilisations financières		3 071		3 071
Total		103 877		103 877
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles		93		93
Immobilisations corporelles		9 249		9 249
Immobilisations financières				
Total		9 343		9 343
ACTIF NET				94 534

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	52 050	48 755	3 071	103 877
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	52 050	48 755	3 071	103 877
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	356	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	357	

Fonds commercial

	30/04/2020
Éléments achetés	43 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	43 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 321 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 071		3 071
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	3 157	3 157	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 093	2 093	
Total	8 321	5 249	3 071
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT – PRODUITS A RECEVOIR	1 500
Total	1 500

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 150 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 103 879 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	86 891	9 850	60 332	16 709
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 170	4 170		
Dettes fiscales et sociales	286	286		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 532	12 532		
Produits constatés d'avance				
Total	103 879	26 838	60 332	16 709
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	97 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 109			
(**) Dont envers les associés	12 532			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 12 531 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	643
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	286
Total	929

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 093		
Total	2 093		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/04/2020
VENTES BOISSONS 20%	27 976
VENTES BOISSONS 10%	12 600
VENTES PLANCHES REPAS 10%	56 299
VENTES DE MATERIEL 20%	585
EPICERIE 5.5%	111
TOTAL	97 571

Société par action simplifiée les 2J

Au capital de 15000€

Siège social : Le Ponteix 24190 Neuvic

850 019 555 R.C.S. Périgueux



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 13/10/2020

L'an deux mille vingt

Le treize octobre

A 10 heures

Les associés de la société les 2J SAS au capital de 15000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est à Le Ponteix 24190 Neuvic, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. Roux Jérémie, président de la SAS

Sont présents :

- M. Fourtanier Jean Hugues, directeur général de la SAS, propriétaire de 50 parts sociales
- M. Roux Jérémie, président de la SAS, propriétaire de 50 parts sociales

Soit au total 2 associés présents ou représentés, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : Validation des comptes annuels

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30/04/2020 ainsi que l'inventaire.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30/04/2020 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- les accusés réception des lettres de convocations ;

Certifié conforme

- la feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 30/04/2020

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Deuxième résolution

« L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos au 30 Avril 2020 s'élevant à 6 478,52 Euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. »

Les gérants

Roux JérémY



Fourtanier Jean Hugues

